



# Guide d'organisation 2011

**Coupe du**  
Vélo de montagne  
**Québec**







Chers amis organisateurs,

C'est un grand plaisir, pour nous, de vous adresser ces quelques mots en guise d'introduction à cette nouvelle édition du Guide d'organisation qui vous est spécialement dédié.

Une des missions de la Fédération québécoise des sports cyclistes est de développer et de promouvoir toutes les facettes du cyclisme, sans aucune discrimination, en collaboration avec nos clubs et nos partenaires, certes, mais aussi et surtout avec vous, les organisateurs des épreuves, qui constituez l'épine dorsale du calendrier vélo de montagne.

De ce fait, il est important que les organisateurs actuels et futurs disposent d'un document de référence. Ce Guide d'organisation est un instrument utile à la conception, à l'organisation et à la promotion des événements de la Coupe du Québec. Il a été conçu pour soutenir les organisateurs dans la mise en place de leur épreuve et en leur permettant de gagner un temps précieux.

Il est sans oublier que ce document vient compléter le document de référence appelé Règlement de sécurité du vélo de montagne, ce dernier vous permettant d'encadrer vos participants de façon sécuritaire lors de votre événement.

La beauté et le succès d'un événement de vélo de montagne dépendent également de l'expérience positive des participants, des commissaires ainsi que du jugement favorable des médias et du public. Ceci implique de la rigueur au plan organisationnel, sans pour autant négliger l'aspect convivial de l'évènement.

En conclusion, nous tenons à vous remercier sincèrement pour l'engagement avec lequel vous accomplissez votre rôle tout à fait fondamental pour notre sport, et nous vous souhaitons beaucoup de succès pour vos prochains événements.

**Simon Thériault**  
Directeur technique Vélo de montagne

1.	MISE EN CONTEXTE & PRÉSENTATION.....	1
1.1.	Préambule.....	1
1.2.	La Fédération québécoise des sports cyclistes.....	1
2.	LA SÉRIE COUPE DU QUÉBEC.....	1
2.1.	Objectif du circuit de la Coupe du Québec.....	1
2.2.	Critères d'éligibilité.....	1
3.	RESSOURCES HUMAINES.....	2
3.1.	Comité Organisateur.....	2
3.2.	Bénévoles.....	4
3.3.	Les officiels.....	5
4.	DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ÉPREUVES XCO/DH.....	5
4.1.	Paramètres du circuit.....	5
4.2.	Règlementation UCI pour l'affichage.....	6
4.3.	Zone de départ/arrivée XCO.....	6
4.4.	Zone de ravitaillement / assistance technique.....	6
4.5.	Paramètres de la descente.....	7
4.6.	Normes spécifiques sur les parcours de descente chez les U15.....	7
4.7.	Zone de départ/arrivée DH.....	7
4.8.	Transport jusqu'au sommet du parcours.....	8
4.9.	Entraînement.....	8
4.10.	Aires réservées aux commissaires.....	8
4.11.	Carte des circuits.....	8
4.12.	Les signaleurs.....	8
4.13.	Communications entre les intervenants sur le terrain.....	9
5.	SERVICES AUX PARTICIPANTS.....	9
5.1.	Annonceur et système de son.....	9
5.2.	Nourriture à l'arrivée.....	9
5.3.	Panneau d'informations.....	9
5.4.	Programme officiel.....	9
6.	AMÉNAGEMENT DES SERVICES.....	9
6.1.	Aire d'exposants.....	9
6.2.	Vestiaires et douches.....	10
6.3.	Zone de lavage des vélos.....	10
6.4.	Toilettes.....	10
6.5.	Restauration.....	10
6.6.	Stationnement.....	10
6.7.	Bureau d'inscription et d'accréditation.....	10
6.8.	Local des commissaires.....	11
7.	DIRECTIVES PREMIERS SOINS.....	11
7.1.	Procédures.....	11
7.2.	Personnel.....	11
7.3.	Aire des spectateurs.....	11
8.	STANDARDS DES ÉVÈNEMENTS DE LA COUPE DU QUÉBEC.....	11
8.1.	Horaires types.....	12
8.2.	Spécifications financières.....	14
8.3.	Catégories éligibles et prix d'inscriptions.....	14
8.4.	Épreuves catégories Bibitte et Coccinelle.....	15
8.5.	Plaques et numéros.....	15
8.6.	Bourses.....	16
8.7.	Chronométrage.....	16
8.8.	Procédures d'inscription.....	17
9.	COLLÈGE DES COMMISSAIRES.....	18
9.1.	Traitement des commissaires.....	18
9.2.	Per diem.....	18
9.3.	Grille de paiements forfaitaires aux commissaires.....	18
9.4.	Précisions sur l'horaire.....	18
9.5.	Transport.....	18
9.6.	Hébergement.....	18
9.7.	Repas.....	18
10.	COMMUNICATION.....	19
11.	POLITIQUE ÉCO-RESPONSABLE.....	19
	ANNEXE.....	20



## 1. MISE EN CONTEXTE & PRÉSENTATION

### 1.1. Préambule

Ce guide procure de l'information sur tous les aspects de l'organisation pour les épreuves de type cross-country olympique (XCO) ou descente (DH) et il est destiné aux événements faisant partie de la Coupe du Québec. Il contient les frais relatifs à l'organisation, ainsi que toutes les exigences techniques s'y rattachant. Ce document fournit également des informations sur des points non techniques de l'organisation tels que le protocole, la promotion, les communications, etc.

Vous devez toutefois retenir que le guide d'organisation est un document complémentaire au règlement national de vélo de montagne ([http://www.canadian-cycling.com/cca/french/coaches\\_officials/documents/rule\\_amendment.doc](http://www.canadian-cycling.com/cca/french/coaches_officials/documents/rule_amendment.doc)) et au Règlement de sécurité (<http://www.fqsc.net/sites/default/files/reglementsecuritevm.pdf>) de la Direction de la promotion de la sécurité. Un ne va pas sans l'autre. Assurez-vous d'avoir bien pris connaissance des trois documents.

### 1.2. La Fédération québécoise des sports cyclistes

La Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) est un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont le développement et la promotion des sports cyclistes au Québec. Elle regroupait **184** clubs en 2010 dont **101** clubs dans le secteur du vélo de montagne. Les 10 055 membres sont répartis en diverses catégories selon l'âge, le sexe et le niveau de performance et la discipline. On y retrouve **4 047** membres en route & piste, **5 249** en vélo de montagne et **759** en BMX.

La FQSC est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec pour définir les orientations et appliquer les règles d'encadrement des sports cyclistes au Québec. Elle est responsable de la formation et du perfectionnement des officiels, des organisateurs et des entraîneurs. Elle a pour mandat spécifique de développer des athlètes de haut niveau en BMX, en vélo de route, en vélo sur piste et en vélo de montagne.

La FQSC offre différents services dont les suivants :

- **Couverture** d'assurance civile générale de 5 millions \$ par événement ;
- **Soutien** technique aux organisateurs ;
- **Homologation** des parcours de compétition ;
- **Accessibilité** à la banque de données des membres moyennant des coûts unitaires ;
- **Identification** de l'événement au calendrier vélo de montagne ;
- **Assignment** des commissaires aux compétitions ;
- **Suivi** personnalisé du processus de sanction sur une base régulière ;
- **Communiqués** de presse avant et après chaque événement ;
- **Publication** du Guide FQSC de vélo de montagne pour la promotion de votre événement ;
- **Gestion** des plaques ;
- **Gestion** des préinscriptions de votre événement ;
- **Assignment** de l'équipe de chronométrage pour chaque événement ;
- **Gestion** de l'équipement pour le chronométrage ;
- **Gestion** des cumulatifs pour la série Coupe du Québec ;
- **Information** Web aux coureurs sur votre événement [www.coupequebecvm.com](http://www.coupequebecvm.com).

Pour nous rejoindre :

Simon Thériault	Directeur technique	Tél : 514-252-3071 ext : 3560 Courriel : <a href="mailto:stheriault@fqsc.net">stheriault@fqsc.net</a>
Maxime Lavallée	Adjoint aux évènements	Tél : 514-252-3071 ext : 3426 Courriel : <a href="mailto:rvm@fqsc.net">rvm@fqsc.net</a>
Claire C. Pilon	Coordonnatrice Administrative Senior Responsable comptabilité et assurances	Tél : 514-252-3071 ext : 3522 Courriel : <a href="mailto:admin@fqsc.net">admin@fqsc.net</a>
Roxanne Pilon	Adjointe Administrative Responsable de l'émission des licences	Tél : 514-252-3071 ext : 3783 Courriel : <a href="mailto:reception@fqsc.net">reception@fqsc.net</a>

Fédération québécoise des sports cyclistes

4545, Pierre-de Coubertin, C.P. 1000, Succursale M

Montréal, QC H1V 3R2

Tél : (514) 252-3071

Fax : (514) 252-3165

## 2. LA SÉRIE COUPE DU QUÉBEC

### 2.1. Objectif du circuit de la Coupe du Québec

La Coupe du Québec a pour objectif de reconnaître les performances d'athlètes québécois et canadien prenant part au circuit. C'est donc une série d'étapes où sont présentées des épreuves de cross-country olympique (XCO) et de descente (DH). Les coureurs sont éligibles au titre de vainqueur de la Coupe du Québec suite aux résultats du classement cumulatif des épreuves respectives de XCO et de DH.

### 2.2. Critères d'éligibilité

La FQSC a établi un standard pour les événements de la Coupe du Québec afin d'offrir aux participants, des événements de haute qualité et de se joindre des partenaires pour l'ensemble de la série. Voici certaines obligations auxquelles les organisateurs doivent se conformer :

- **Appliquer** les normes de ce document ;
- **Utiliser** le service de préinscriptions en ligne géré par la FQSC ;
- **Utiliser** le système de chronométrage à transpondeurs et de cumulatif GeCo de la FQSC ;
- **Participer** à la promotion commune de la Coupe du Québec via le Guide FQSC de vélo de montagne ;
- **Respecter** les ententes avec les différents partenaires de la série ;
- **Utiliser** la grille horaire uniformisée par la FQSC ;
- **Offrir** gratuitement un espace d'exposant aux clubs affiliés à la FQSC.



La Coupe du Québec est ouverte aux cyclistes québécois et canadiens. Les cyclistes hors-Canada peuvent cumuler des points au classement cumulatif. Ils peuvent également participer et remporter les prix et bourses selon leur performance réalisée.

### 3. RESSOURCES HUMAINES

#### 3.1. Comité Organisateur

Un comité organisateur doit être mis en place afin d'assurer que les objectifs de l'événement et que le Guide d'organisation Coupe du Québec soient respectés. Ce comité doit être disponible à répondre aux différentes demandes de la FQSC.

Ce comité organisateur devrait être supervisé par les membres du conseil d'administration du club ou de la corporation hôte.

L'envergure de votre événement déterminera le nombre de bénévoles dont vous aurez besoin dans votre comité organisateur. Dans une organisation d'envergure régionale, plusieurs tâches peuvent être combinées, mais lorsqu'il s'agit d'un événement provincial ou d'une Coupe du Québec, chaque secteur de l'organisation devrait avoir son propre coordonnateur. Les postes les plus importants qui doivent être prévu dans un comité organisateur sont :

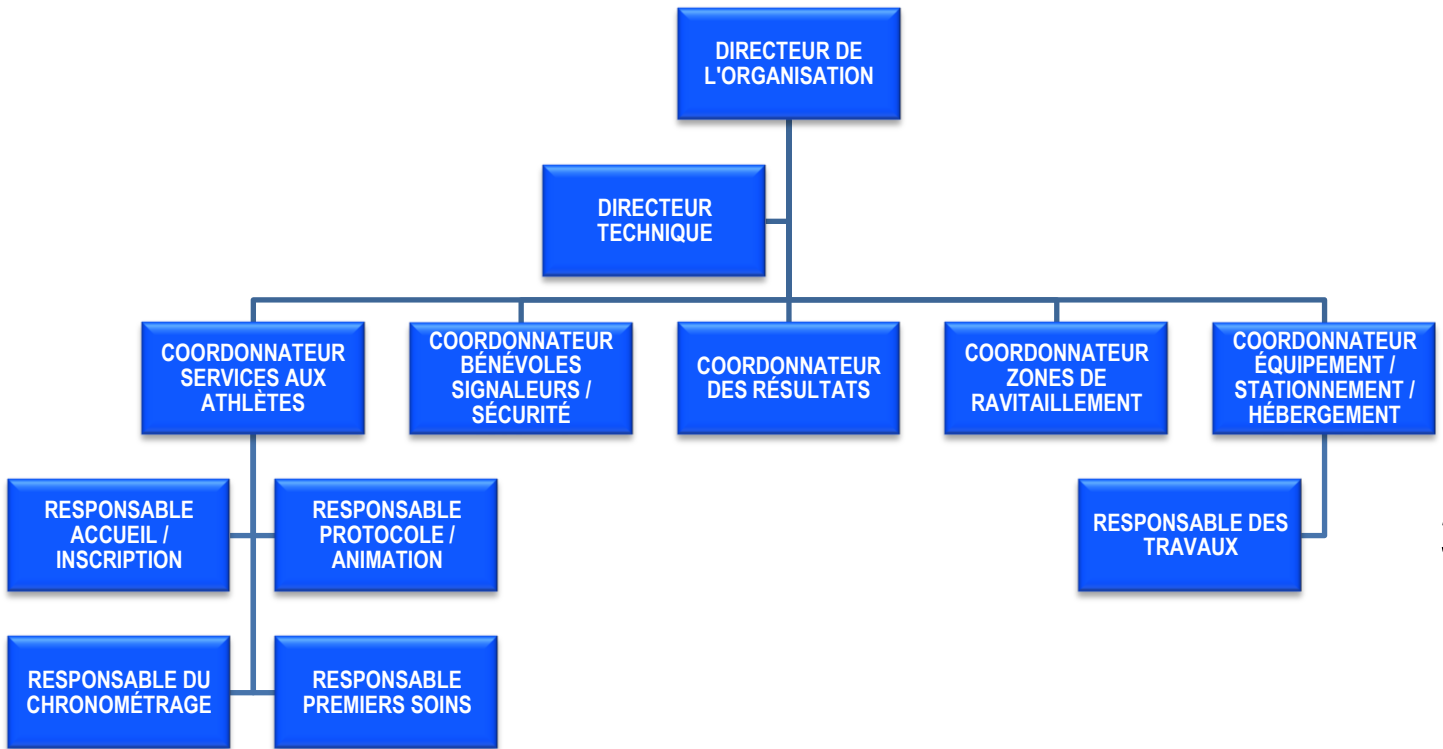
- **Directeur de l'organisation (organisateur en chef)\*** – A un rôle de leader et doit motiver, impliquer, responsabiliser son équipe. Supervise les opérations avant et après l'épreuve et rend compte de toute décision liée à l'organisation générale. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : parcours, programme des compétitions, promotion, relations publiques, remise des prix, service d'ordre, coordination avec la FQSC, etc. Une collaboration permanente avec la FQSC est indispensable au bon déroulement de la manifestation.
- **Directeur technique** – Supervise les opérations techniques. Le domaine de compétence s'étend, de manière non exhaustive, aux aspects suivants : parcours, balisage, cartographie, service d'ordre, conception et aménagement sur le site. Prend les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des entraînements et des courses et prévoit les dispositions et les facilités requises. Coordonne l'organisation et s'entoure des collaborateurs appropriés pour la réalisation des différentes tâches.
- **Responsable accueil et inscription** – Supervise les inscriptions. Note le paiement des droits d'inscription et classe chaque inscription. Supervise aussi toutes les opérations d'inscription sur le site, y compris la distribution des plaques de guidon. Doit connaître le processus d'attribution des plaques. Recueille les dérogations, renoncations et autres formules signées par les participants. Fait en sorte que les coureurs reçoivent les numéros de plaque appropriés. Collabore étroitement avec le ou la secrétaire général et celui ou celle du Collège des commissaires s'il y en a un. Peut être amené à former et encadrer les bénévoles.
- **Coordonnateur des bénévoles signaleurs/sécurité** – Supervise l'organisation du service d'ordre (dotation en effectifs, positionnement sur le circuit, instructions écrites, équipements : drapeaux, sifflets, tenues, etc.). Veille en particulier à la sécurité des coureurs et des spectateurs. En collaboration avec le Directeur technique, détermine le tracé des voies d'accès aux zones spectateurs. Assure le ravitaillement pour le déjeuner. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : maintien des spectateurs à l'écart du tracé, vérification de la régularité du passage des coureurs sur le parcours correct et intégral. Intervient pour assurer l'efficacité de l'assistance médicale en cas de blessure dans la zone surveillée et pour signaler tout danger/risque imprévu ou accident survenu plus loin sur le parcours.
- **Coordonnateur des zones de ravitaillement** – Assure la mise en place et signalisation des zones suivant les directives du Directeur technique. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : constitution et coordination d'une équipe de ravitailleurs, maintien d'un approvisionnement suffisant en eau, boissons diverses et nourriture.
- **Responsable des travaux** – Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : mise en place des zones de départ et d'arrivée, du podium, de la zone réservée à la remise des prix, des gradins, des armatures de banderoles, des tentes. Connaissance des besoins électriques pour la zone départ/arrivée, la sonorisation, la zone technique. L'équipe des travaux procède à la mise en place et au retrait de toutes les structures sous la responsabilité du coordonnateur.
- **Coordonnateur premiers soins** – Supervise les opérations médicales et soumet préalablement une étude détaillée : effectifs prévus, logistique pour le transport et l'évacuation, indication sur la carte du parcours des effectifs et du positionnement. Coordonne une équipe d'assistants médicaux lors des entraînements et des courses. Après la course, remet un rapport, sur tous les cas traités, au Collège des commissaires.
- **Coordonnateur protocole et animation** – Supervise le déroulement des opérations, programmation, organisation protocolaire ou autres procédures connexes. Travaille en étroite collaboration avec l'annonceur. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : préparation de la zone réservée à la remise des prix, coupes et/ou médailles, maillots. L'organisateur doit fournir un commentateur qualifié. Il offre une information et une animation de la course personnalisée pour les coureurs, les spectateurs, les partenaires et les médias. Diffuse les annonces des partenaires et donne une image positive du vélo de montagne, de l'organisateur et de la FQSC. Ils ont également la responsabilité de commenter les cérémonies protocolaires.
- **Responsable de la zone Bibitte & Coccinelle** – Veille à mettre en place la zone des jeux d'habiletés. Appliquer et disposer les différents jeux dans la zone de façon à pouvoir animer celle-ci avec son équipe pendant la journée de compétitions. Doit respecter l'horaire lorsque sera venu le temps de faire l'épreuve évaluée.
- **Coordonnateur des résultats\*** – Selon les besoins (Collège des commissaires, presse, annonceur, spectateurs, etc.) reproduit et distribue les listes de départ puis les résultats, et autres communiqués de manière efficiente. Collabore étroitement avec le ou la secrétaire, le juge à l'arrivée et la personne s'occupant du chronométrage. Assure l'envoi des résultats de l'épreuve en collaboration avec le commissaire chef.
- **Responsable du chronométrage** – En collaboration avec l'employé de la FQSC, il met en place les zones de distribution et de récupération des transpondeurs. Supervise les bénévoles sous sa charge et veille à les disposer aux endroits indiqués dans les spécifications. Il est important que les personnes répondant aux questions des nouveaux usagers soient différentes des personnes responsables de l'inscription.

\*Ces postes ne peuvent être cumulés à une autre fonction



Ne cherchez pas seulement à prendre sur le comité organisateur des gens qui s'y connaissent en cyclisme. L'expertise de gens qui proviennent d'autres domaines peut souvent être très bénéfique à votre organisation.

Exemple d'un organigramme impliquant tout ces postes :



### 3.2. Bénévoles

Les bénévoles sont votre ressource la plus précieuse en ce qui ce rapporte à l'organisation de votre événement. Ils sont garant du succès de votre événement, il vaut mieux en avoir plus que moins! Voici la liste des comités et bénévoles pour optimiser l'organisation d'une Coupe du Québec :

COMITÉS		TÂCHES ET RÔLES	FQSC	ORGANISATION		RADIO(S)
				Org.	Bénévole(s)	
1	Directeur de l'organisation	Responsable de tous les comités Responsable du déroulement de la course	1	1		1 1
2	Directeur technique	S'occupe des parcours S'occupe des plans de parcours Fait l'inspection des parcours avec le président du Collège Vérifie la signalisation Aide à l'évacuation des blessés		1	2	1
3	Responsable accueil / inscription	Commissaire – secrétariat Aide le commissaire à l'inscription avec un groupe de bénévoles selon l'horaire de fin de semaine Responsable de la distribution des coupons des repas pour les bénévoles Responsable de la distribution des radios Responsable de l'information des bénévoles	1	1	7	2
4	Coordonnateur résultats	Commissaire – départ/arrivée Aide le commissaire au départ et à l'arrivée avec un groupe de bénévoles selon l'horaire de la fin de semaine	1	1	2	1
5	Coordonnateur des bénévoles signaleurs / sécurité	S'occupe de la sécurité des parcours Élabore des plans d'évacuation pour les endroits dangereux du parcours S'occupe de placer les pointeurs aux endroits désignés Il y a 3 personnes par poste pointage Ces deux tâches s'exécutent en collaboration avec le directeur de piste	1	1	4 6	4 2
6	Coordonnateur des zones de ravitaillement	S'occupe de monter les sites de ravitaillement pour les compétiteurs S'occupe du site d'accueil des compétiteurs à l'arrivée (eau/breuvage/bananes...)	1	1	4 2	
7	Coordonnateur premiers soins	S'occupe de monter le local des premiers soins Il est en contact avec le responsable de la sécurité		1	2	3
8	Équipements Stationnement Camping	Station (piquets-4 roues – ruban, etc.) Station (2 équipes de 2 personnes) Station (1 responsable)			1 4 1	1
9	Responsable du chronométrage	Accompagne l'employé FQSC dans les tâches de distribution et récupération des transpondeurs Aide à la mise en place des zones de distribution et récupération des transpondeurs dans l'aire arrivée / départ Dispose ses bénévoles aux endroits indiqués pour une efficacité optimale du service	1	1	7	1
10	Responsable de la zone Bibitte & Coccinelle	Veille à mettre en place la zone des jeux d'habiletés Anime la zone avec son équipe pendant la journée de compétition		1	1	
11	Responsable protocole / animation	S'occupe des médailles et bourses S'occupe du respect de l'horaire des remises de médailles avec l'annonceur		1	1	1
<b>TOTAL DE REPRÉSENTANTS FQSC</b>			<b>6</b>			
<b>TOTAL DE RESPONSABLES DE COMITÉS</b>				<b>10</b>		
<b>TOTAL DE RESPONSABLES DE BÉNÉVOLES</b>					<b>43</b>	
<b>TOTAL DE RADIOS AVEC 2 FRÉQUENCES</b>						<b>18</b>



### 3.3. Les officiels

Les commissaires agissent en tant que représentants de la FQSC. Ils ont pour mandat de collaborer avec l'organisateur pour assurer le meilleur événement possible tout en respectant les règlements et normes en vigueur. Les commissaires collaborent avec les bénévoles à l'inscription et l'équipe de chronométrage, pour assurer le contrôle et l'affichage des listes de départ et des décisions sur les cas litigieux. Ils coopèrent avec l'équipe de chronométrage pour enregistrer la performance des participants et produire des résultats exacts et équitables.

Les commissaires ont également la responsabilité d'interpréter les règlements et normes en vigueur et de rendre une décision sur tout protêt ou contestation de résultats. Enfin, les commissaires doivent transmettre à la FQSC un rapport d'évaluation de l'événement et répondre à toute demande d'information additionnelle de la part des participants ou de l'organisation.

Lorsque nécessaire, le commissaire en chef doit pouvoir se déplacer sur le site de compétition ou dans les sentiers de la compétition. Pour ce faire, le comité organisateur doit rendre disponible au commissaire en chef un véhicule qui est plus rapide que le plus rapide des compétiteurs ainsi qu'un opérateur pour le véhicule. Une place doit être disponible, à l'intérieur du véhicule, pour le commissaire en chef. Le conducteur du véhicule de contrôle doit respecter les directives du commissaire en chef. Si le commissaire prend place à bord d'un véhicule de type quad, il doit pouvoir se sentir en sécurité et avoir un casque protecteur à sa disposition.

#### NOMBRE DE COMMISSAIRES AUX ÉVÈNEMENTS COUPE DU QUÉBEC

Pour connaître le nombre de commissaires présents aux événements de la Coupe du Québec de vélo de montagne, il est possible de consulter la politique d'assignation des commissaires sur demande (voir les annexes).

## 4. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ÉPREUVES XCO/DH

### RAPPEL SUR LE CROSS-COUNTRY OLYMPIQUE (XCO)

Le cross-country est une discipline olympique depuis 1996. Sport d'endurance où la force, l'explosivité et la technique sont mises à l'épreuve. Chaque catégorie a un temps de course en fonction de son âge et ses habiletés.

#### 4.1. Paramètres du circuit

Les parcours d'événements de la Coupe du Québec doivent respecter et appliquer tous les critères d'éligibilité du circuit. Les critères d'un bon circuit sont divers. Naturellement, ce circuit doit constituer un défi pour les meilleurs coureurs et répondre aux impératifs de sécurité et de visibilité pour les médias et les spectateurs.

Il doit également présenter un niveau de difficulté franchissable à vélo quelles que soient les conditions naturelles et météorologiques. Il est fondamental d'intégrer les aléas du mauvais temps et de faire en sorte que toute adaptation requise soit prévue dès le début.

Un format de type «feuille de trèfle» ou le «huit» sont des modèles de circuit idéaux qui offrent de nombreux points de visibilité pour les spectateurs et permettent de ne pas tracer des boucles trop courtes. Une configuration en trèfle réduit la surface à couvrir, ce qui présente des avantages considérables pour les liaisons de radiocommunication, l'évacuation médicale et la répartition des signaleurs. Il est important de trouver un compromis entre un aspect visuel intéressant pour les spectateurs et une boucle qui ne paraisse pas ennuyeuse pour les coureurs.

Les circuits de cross-country olympique doivent avoir une distance minimale de 4 kilomètres et maximale de 6 kilomètres. Chaque tour doit être à 85% hors route. Ne pas intégrer d'obstacles artificiels simplement pour divertir les spectateurs. Si certains obstacles naturels ou passages intéressants se trouvent près de la zone départ ou d'arrivée, ils doivent être mis en valeur et indiqués.

Avant l'inspection par le commissaire en chef, les postes attribués aux signaleurs doivent être numérotés. Cela permet de désigner beaucoup plus facilement les passages où des travaux peuvent avoir lieu et surtout, d'aider la personne effectuant la reconnaissance à évaluer la répartition des signaleurs.

Les descentes abruptes et/ou potentiellement dangereuses doivent être délimitées par de la rubalise. La bande doit être fixée sur des piquets de slalom, **en bambou** ou en PVC, à 50 centimètres du sol. Les piquets en métal sont interdits, **si des piquets de bois sont utilisés, ils doivent être orientés vers l'extérieur du parcours**. Aux endroits appropriés du circuit (murs, souches, troncs d'arbre, etc.), établir des protections avec des matelas **ou des bottes de paille**. Le rembourrage doit être fixé de manière à ne pas se dérober en cas de choc.

Chaque fois que la situation l'exige, au bord d'un précipice par exemple, tendre des filets de protection. Tout grillage coupant est à proscrire. Possibilité d'utiliser une structure fine, mais avec des mailles de 5 cm x 5 cm au maximum.

Les ponts et les rampes en bois doivent être recouverts d'une matière antidérapante (grillage, bardeau d'asphalte ou peinture antiglisse spéciale). **L'utilisation d'un grillage «chicken wire» est tolérée lorsque le pont ou la rampe n'est pas précédé d'une descente.**

Pulvériser les racines, souches, rochers **majeurs** au moyen d'une peinture fluorescente **BIODÉGRADABLE** qui permette aux coureurs d'identifier aisément ces obstacles **majeurs**. Le parcours doit être clairement balisé à l'aide de rubalise, etc. Lors d'une situation jugée potentiellement dangereuse, un système de signe doit être utilisé.

Présenter le système de signe de fléchage utilisé pour éviter toute confusion avec un système déjà existant.



## 4.2. Règlementation UCI pour l'affichage

- 4.2.019** Des flèches de direction (flèches noires sur panneaux blancs ou jaunes) indiqueront l'itinéraire à suivre en signalant les changements de direction, les intersections et toutes les situations potentiellement dangereuses. Les dimensions minimum des flèches de direction seront de 40 cm par 20 cm et ne devront pas être placées à une hauteur de plus de 1,5 m du sol.
- 4.2.020** Les flèches devront être disposées du côté droit du parcours sauf pour les virages à droite où ces flèches seront placées avant le virage et dans celui-ci, à gauche du parcours.
- 4.2.021** Une flèche sera placée 10 m avant chaque intersection, à l'intersection et 10 m après l'intersection pour confirmer la bonne direction à suivre. Le signe X servant à annoncer une mauvaise direction devra être positionné bien en vue. Le signe «X» servant à annoncer une mauvaise direction devra être positionné bien en vue.
- 4.2.022** Dans une situation potentiellement dangereuse, une ou plusieurs flèches inversées (dirigées vers le bas) seront placées à 10 à 20 mètres avant l'obstacle ou avant la situation potentiellement dangereuse, ainsi qu'au niveau de cet obstacle ou de cette situation.
- Un danger plus important sera signalé par deux flèches inversées.
- Un danger majeur incitant à la prudence sera annoncé par trois flèches inversées.

## 4.3. Zone de départ/arrivée XCO

- 4.2.028** Les banderoles de départ et/ou d'arrivée seront placées immédiatement au-dessus des lignes de départ et d'arrivée à une hauteur minimum de 2,5 mètres du sol et couvriront toute la largeur du parcours.
- 4.2.029** La zone de départ d'une épreuve de cross-country (épreuves départ en groupe) doit :
- avoir une largeur d'au moins 8 mètres sur une distance minimum de 50 mètres avant la ligne de départ
  - avoir une largeur d'au moins 8 mètres sur une distance minimum de 100 mètres après la ligne de départ
  - être aménagée dans un secteur plat ou en montée.

Le premier rétrécissement après le départ doit permettre un passage facile de l'ensemble des coureurs.

- 4.2.030** La zone d'arrivée d'une épreuve de cross-country (épreuves départ en groupe) doit :

- avoir une largeur d'au moins 4 mètres sur une distance minimum de 50 mètres avant la ligne d'arrivée
- avoir une largeur d'au moins 4 mètres sur une distance minimum de 20 mètres après la ligne d'arrivée
- être aménagée dans un secteur plat ou en montée.

- 4.2.031** Des barrières seront placées des deux côtés du parcours sur un minimum de 100 mètres avant et 50 mètres après la ligne de départ et aussi la ligne d'arrivée si celle-ci n'est pas au même endroit.

- 4.2.032** Une signalisation claire et précise devra être placée au début du dernier kilomètre de course.



6

Pour la récupération des transpondeurs du système de chronométrage, la zone d'arrivée devra être hermétique c'est donc dire qu'une seule sortie pourra être aménagée suite à l'entonnoir mis en place. Des barrières d'une hauteur minimale de 1 mètre devront être disposées jusqu'à la sortie identifiée ([www.psmetal.com](http://www.psmetal.com)).

### SPÉCIFICATIONS ARCHE GONFLABLE

Une arche gonflable sera mise à la disposition de l'organisation. Elle devra être érigée au départ et/ou à l'arrivée de l'épreuve.

Spécifications moteur :

- 115 Volts
- 6,9 Ampère
- 60 hz
- 1 HP

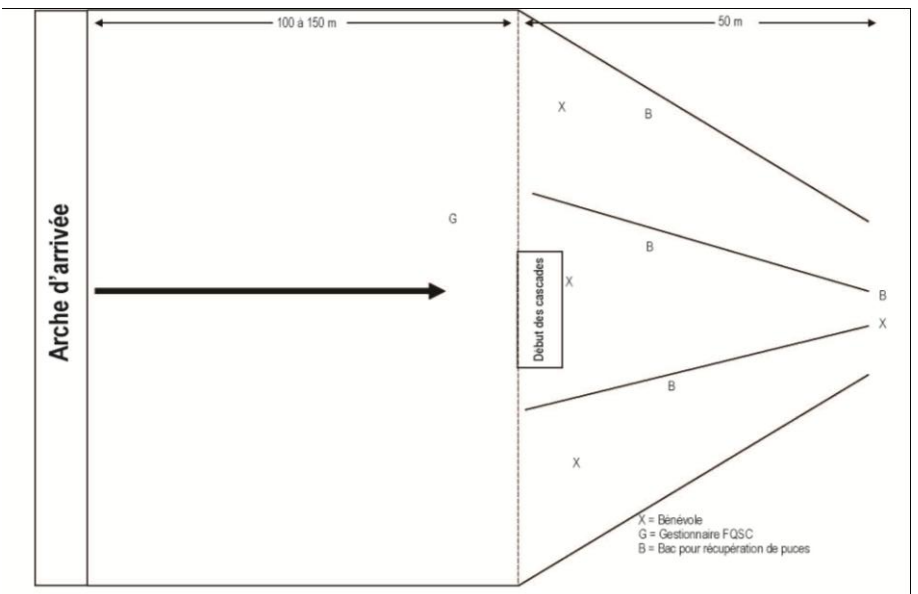
## 4.4. Zone de ravitaillement / assistance technique

- 4.2.034** Chaque zone de ravitaillement/assistance technique doit être située dans un secteur plat ou en montée où la vitesse est suffisamment faible et à un endroit assez large. Les zones doivent être suffisamment longues et judicieusement réparties sur le parcours. Des zones de ravitaillement/assistance technique doubles sont recommandées.

- 4.2.036** Les zones de ravitaillement/assistance technique devront être suffisamment larges et étendues pour permettre le passage libre des coureurs qui ne s'y arrêtent pas.

En outre, les zones comporteront obligatoirement les trois parties suivantes :

- une partie pour les équipes MTB UCI et clubs affiliés FQSC
- une autre partie pour les coureurs individuels.



Voir les schémas suivants pour les dispositions possibles de la zone de ravitaillement et de l'assistance technique.

Deux zones de ravitaillement/assistance technique sont obligatoires pour les épreuves UCI / Coupe Canada de XCO.

À la fin de cette section l'eau doit être fournie par des bénévoles de l'organisation à tous les participants ce qu'on appel la section neutre.

**4.2.037** Les zones de ravitaillement/assistance technique doivent être clairement identifiées et numérotées. Elles seront complètement fermées au public par une enceinte. L'accès doit être strictement contrôlé par des commissaires et/ou des signaleurs.

Personne ne pourra avoir accès à la zone de ravitaillement/assistance technique identifiée «Équipe/Club» sans accréditation. Les accréditations seront attribuées par la FQSC à l'inscription aux différentes équipes/clubs en début de saison. Voici le nombre de badges attribuées : 3 cartes d'accréditation.

#### RAPPEL SUR L'ÉVÈNEMENT DESCENTE (DH)

Course individuelle contre la montre consistant pour le pilote à trouver la trajectoire la plus rapide. Discipline très spectaculaire puisque la course n'est pas jouée tant que le dernier pilote n'a pas franchi la ligne. La piste est pentue, la déclivité importante et le tracé technique. Elle comporte des petits sauts mais aussi d'autres plus spectaculaires.

Pour gagner, toutes les qualités, physique, technique et mentale, sont requises.

#### 4.5. Paramètres de la descente

La conception de la descente doit se faire comme le précise le règlement UCI :

**4.3.004** Le parcours d'une descente doit présenter un profil descendant.

**4.3.005** Le parcours devra être composé de secteurs différents: pistes étroites et pistes larges, chemins forestiers, pistes champêtres, pistes en forêt et pistes rocailleuses. Il devra, d'autre part, présenter une variation de tronçons techniques et rapides. Plutôt que sur la force physique des coureurs, l'accent devra être porté sur leur habileté technique.

**4.3.006** La longueur du parcours et la durée de l'épreuve sont fixées comme suit :

	Minimum	Maximum
Longueur du parcours	1 500 mètres	3 500 mètres
Durée de l'épreuve	2 minutes	5 minutes

Une épreuve se déroulant sur un temps de course inférieur au minimum ou supérieur au maximum stipulé ci-dessus ne peut être organisée que moyennant une dérogation préalable du directeur technique vélo de montagne de la FQSC.

Le circuit doit permettre de doubler sur la majeure partie du parcours. Les coureurs doivent être en mesure de maintenir continuellement une vitesse appréciable. Faire en sorte que les zones de spectateurs soit facilement accessibles. Mettre en place une signalisation appropriée conforme au règlement UCI.

#### 4.6. Normes spécifiques sur les parcours de descente chez les U15

Depuis 2009, des normes développées par la FQSC en lien avec le Règlement de sécurité en vélo de montagne approuvé par la Direction de la promotion de la sécurité, permettent d'homologuer un parcours apte à recevoir des événements de descente dans la catégorie U15.

- Le parcours devra être d'une durée maximale de 2 minutes pour le gagnant et de 2 minutes 30 secondes pour le dernier arrivant de la catégorie ;
- Le parcours devra détenir un degré d'inclinaison ne dépassant pas 15 %, du sommet à la base ;
- Le parcours devra avoir une largeur au sol d'au moins 91,44 cm (36 po) et son dégagement à la hauteur du guidon de 129,54 cm (51 po) ;
- Le parcours pourra comporter des obstacles inévitables d'un maximum de 12,70 cm à 25,40 cm (5 po à 10 po) de hauteur ou moins et il devra comporter au moins 40 % de possibilités d'obstacles évitables ;
- Les ponts inévitables auront 91,44 cm (36 po) de largeur ou plus.

Si une des normes ci-dessus n'est pas respectée lors de la visite technique faite par le délégué de la FQSC ou le commissaire en chef de l'épreuve, l'évènement ne pourra être tenu.

#### 4.7. Zone de départ/arrivée DH

La zone de départ doit être couverte afin de protéger les commissaires au départ et les pilotes en attente.

**4.3.010** La largeur de la zone de départ devra être au minimum d'1 mètre et au maximum de 2 mètres. La zone de départ doit être couverte.

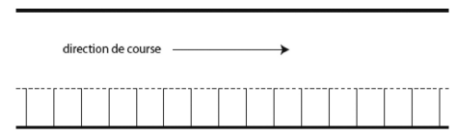
La largeur de la zone d'arrivée devra être au minimum de 6 mètres.

**4.3.011** Une zone de freinage d'au moins 50 mètres devra être prévue après la ligne d'arrivée. Cette zone doit être libre de tout obstacle.

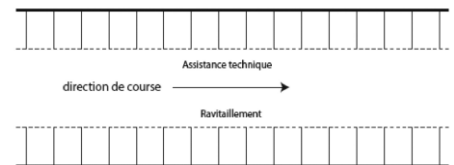
Un «Hot Seat» doit être placé dans l'aire d'arrivée. Le pilote détenteur du meilleur temps doit s'asseoir à cet endroit et attendre les arrivées des autres pilotes jusqu'à ce qu'un autre batte son temps. Faire preuve d'originalité pour la fabrication du «Hot Seat»!

Des boissons **rafraichissantes** doivent être mises à la disposition des coureurs à l'arrivée et sur le «Hot Seat».

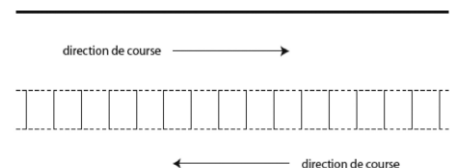
SCHEMA 1 : ZONE DE RAVITAILLEMENT/ASSISTANCE TECHNIQUE SIMPLE



SCHEMA 2 : ZONE DE RAVITAILLEMENT/ASSISTANCE TECHNIQUE EN FACE



SCHEMA 3 : ZONE DE RAVITAILLEMENT/ASSISTANCE TECHNIQUE DOUBLE



#### 4.8. Transport jusqu'au sommet du parcours

Le jour de la compétition de descente, la remontée mécanique doit être en opération afin d'offrir le transport au sommet de la montagne aux pilotes (avec leur vélo), aux membres du Collège des commissaires et à l'équipe chargée du chronométrage.

L'organisation doit offrir la possibilité aux pilotes de pratiquer le parcours (donc avoir accès à la remontée mécanique) au minimum un jour avant l'événement. Voir l'horaire de compétition spécifique à votre événement.

Il est fortement suggéré d'offrir l'accès à la remontée mécanique aux spectateurs. Si vous offrez ce service, n'oubliez pas que la priorité, dans la file d'attente, doit être donnée aux pilotes.

#### 4.9. Entraînement

S'il vous est possible de signaler les parcours jusqu'à une semaine avant l'événement, faites-le. Cela permettra aux pilotes de s'entraîner plus adéquatement et ainsi diminuer les risques d'accidents.

Si vous organisez une descente, il est «**obligatoire**» que vous prévoyiez au moins une descente d'entraînement avec supervision (départs contrôlés, personnel de sécurité et premiers soins en place, signalisation complète, etc.). Lors d'une période d'entraînement officielle, période d'entraînement inscrite dans l'horaire de la compétition, l'organisateur doit prévoir un service de premiers soins.

### POUR LES DEUX TYPES D'ÉPREUVES

#### 4.10. Aires réservées aux commissaires

Une aire clôturée doit être aménagée près de la ligne d'arrivée/départ et réservée uniquement aux membres du Collège des commissaires et aux membres de l'équipe de chronométrage.

Il est important pour les commissaires de bien voir l'arrivée des pilotes, sur une longue distance et sans avoir la vision obstruée par les spectateurs.

#### 4.11. Carte des circuits

Une carte doit être élaborée pour chaque circuit/tracé. Les cartes sont mises à la disposition du Collège des commissaires, des équipes de premiers soins, des médias et du public via le panneau d'informations, le programme officiel. Ces cartes doivent être approuvées par la FQSC au moins 45 jours avant la tenue de l'événement.

Chaque carte devrait fournir les informations suivantes :

- Parcours, avec la distance tous les kilomètres ;
- Zone(s) départ / arrivée ;
- Zone(s) ravitaillement / assistance technique ;
- Profil du parcours (altitudes maximum et minimum, distance par tour) ;
- Meilleurs points de vue, noms des sections les plus intéressantes du circuit ;
- Points de secours ;
- Voies d'accès pour les spectateurs ;
- Ponts, passerelles ;
- Remontée mécanique.

#### 4.12. Les signaleurs

Les signaleurs sont extrêmement importants pour un événement. Ils sont les contacts principaux entre le public et l'événement. Ils doivent être reconnaissables et leur identification doit être facilitée par une tenue distinctive. Ils sont des ambassadeurs importants pour la discipline et leurs rapports avec le public et la presse resteront dans la mémoire de chacun, une fois l'épreuve terminée.

Leurs responsabilités spécifiques, qui changent selon le type d'épreuve, consistent à :

- S'assurer que les spectateurs restent dans les zones spécifiées en dehors du parcours. Assurer la traversée du parcours par les spectateurs ;
- S'assurer que l'assistance médicale est fournie en cas de besoin ;
- Informer les coureurs des accidents et/ou des dangers ;
- Effectuer les réparations nécessaires dès que possible (piquets, rubalise, etc.) ;
- Signaler toute conduite déloyale, toute non-observation du tracé et toute autre infraction importante (cette information est considérée comme confidentielle, et doit être débattue au moment des faits ou dès que possible uniquement avec le coordonnateur des bénévoles signaleurs / sécurité, le commissaire chef ou un autre membre du Collège des commissaires) ;
- Relever toute infraction faite par les coureurs.

Vous devez leur fournir :

- Liste des accréditations permettant d'accéder aux différents secteurs ;
- Carte des secours ;
- Une radio ou talkies walkies (au besoin) ;
- Un sifflet ;
- Matériel de réparation (rubalise, piquets de rechange, «T-Raps» = colliers de serrage en plastique, etc.) ;
- Nourriture et boissons pour la journée ;



- Sac poubelle pour nettoyer leur secteur à la fin de la journée ;
- Crayons et papier pour prendre des notes relatives aux incidents.

N'oubliez pas que qu'ils sont à l'extérieur pendant une très longue période, généralement en région montagnaise, où les changements de temps sont rapides. Conseillez leur de prendre un sac à dos ou un sac contenant tout le nécessaire, y compris une veste, un vêtement de pluie, de la protection solaire, etc. Tous les signaleurs doivent être âgés de 18 ans minimum.

Pour un maximum de sécurité, un briefing des signaleurs en collaboration avec le commissaire chef, doit être fait le matin de l'épreuve par le Directeur de course ou le responsable des signaleurs dans le but de donner les dernières consignes. Rappeler les comportements à adopter face aux différentes situations qui peuvent survenir.

#### 4.13. Communications entre les intervenants sur le terrain

Le directeur de l'organisation doit être en communication constante avec les différents coordonnateurs. Les radios munies d'un minimum de deux fréquences sont obligatoires. Les téléphones cellulaires sont également fortement recommandés.

Les membres du Collège des commissaires doivent avoir leur propre fréquence. Un total de cinq radios doit leur être remis. Le commissaire chef doit être en mesure de rejoindre le directeur de l'organisation en tout temps.

Les membres des premiers soins doivent également avoir leur propre fréquence et le coordonnateur doit pouvoir rejoindre le directeur de l'organisation en tout temps (et vice versa).

## 5. SERVICES AUX PARTICIPANTS

### 5.1. Annonceur et système de son

Le système de son servira à l'appel des cyclistes pour les départs et pour cette raison, doit être installé près de l'aire arrivée/départ. La FQSC remettra une liste des participants avec leurs numéros pour permettre à l'annonceur de bien suivre le déroulement de la compétition.

Il est obligatoire de fournir au minimum un porte-voix au juge au départ s'il n'y a pas de service d'annonceur au départ. Ceci lui permettra de donner les directives et faire l'appel des coureurs.

### 5.2. Nourriture à l'arrivée

L'organisateur doit fournir une zone de ravitaillements (solide et liquide) à l'arrivée. De plus, à son arrivé, les cyclistes devront pouvoir s'alimenter, que ce soit gratuitement ou à leurs frais. Si l'organisation n'offre pas de services de restauration sur le site (gratuit ou non), les cyclistes devront pouvoir trouver un restaurant à moins de deux kilomètres du site de compétition.

### 5.3. Panneau d'informations

Installer un panneau d'informations clair près du bureau des inscriptions ou près du podium. Indiquer son existence et sa localisation aux concurrents et aux médias pour éviter qu'ils importunent les commissaires en posant des questions sur les classements, les temps, etc.

Différentes informations peuvent figurer sur ce panneau : la carte du parcours, les horaires de départ, les listes des partants, les résultats, la liste des partenaires, des annonces, etc.

Le coordonnateur des résultats doit être en charge de l'affichage et de l'information. Ne pas négliger cet aspect qui est déterminant pour le bon déroulement des opérations. À partir du moment où les premiers résultats sont disponibles, cette personne doit rester en contact avec l'équipe chargée des résultats.

### 5.4. Programme officiel

Un programme peut être fourni ou vendu au public. Indiquer les points suivants (liste non exhaustive) :

- Informations concernant l'organisation, la ville, la région, etc.
- Mot du directeur de l'organisation
- Calendrier de la Coupe du Québec
- Carte du parcours précisant le lieu de départ et d'arrivée, la ou les zones ravitaillement / assistance technique, le kilométrage, le profil du circuit, les points de vue intéressants, les postes de secours, le point d'information, etc.
- Horaires des épreuves
- Pages de publicité

## 6. AMÉNAGEMENT DES SERVICES

La conception doit permettre une régulation harmonieuse des flux des coureurs et des spectateurs ainsi que la mise en place de la zone de départ/arrivée et la répartition des banderoles et autre matériel promotionnel. Un balisage clair est nécessaire sur toute la longueur des variantes ainsi proposées.

Une infrastructure fiable et adaptée est indispensable au bon déroulement des compétitions. La réussite de l'organisation dépend certainement des commodités mises en place et du fonctionnement prévu.

### 6.1. Aire d'exposants

Une aire clairement identifiée pour les «Équipes/Clubs affiliés à la FQSC» devra être mise à la disposition de ceux-ci afin de créer une ambiance de type village. L'aire d'exposants se veut une volonté d'offrir un service supplémentaire aux clubs affiliés uniquement et permettre une ambiance digne des événements Coupe du Québec. Les organisateurs devront mettre à la disposition de la FQSC, les coordonnées de la personne contact pour réserver ces endroits.



## 6.2. Vestiaires et douches

Afin d'offrir un confort supplémentaire aux participants, notamment par temps froid, la présence de vestiaires et douches à proximité est fortement recommandée.

## 6.3. Zone de lavage des vélos

La mise en place de celle-ci est obligatoire.

## 6.4. Toilettes

Prévoir des lieux d'aisance destinés aux coureurs, au personnel, aux commissaires et aux spectateurs dans la proportion d'une unité pour 600 à 800 utilisateurs. Les toilettes doivent être à chasse d'eau. Un contrôle et un entretien régulier sont nécessaires. On a intérêt à établir des toilettes à proximité de la ligne de départ et des endroits occupés par les équipes.

## 6.5. Restauration

Établir un système de restauration approprié qui permet de servir des repas chauds et froids est fortement recommandé.

## 6.6. Stationnement

Le stationnement des commissaires doit être le plus proche possible des zones départ/arrivée, de la salle d'inscription. Si le stationnement pour le public se trouve éloigné du site de compétition, prévoir un système de navettes pour faciliter le déplacement des spectateurs.

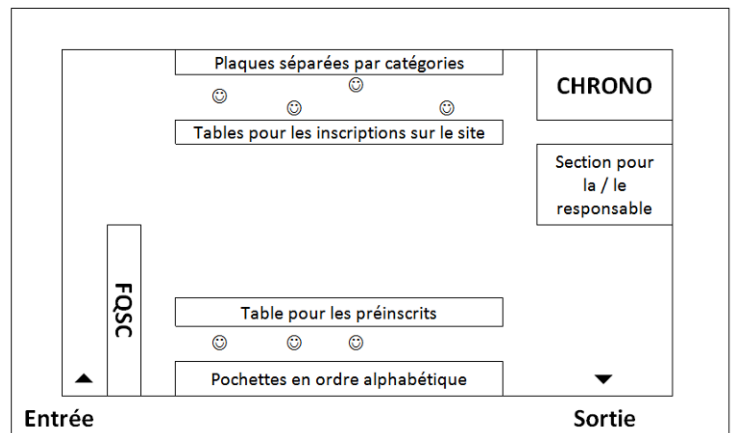
## 6.7. Bureau d'inscription et d'accréditation

Doit être spacieux et bien organisé afin de permettre une bonne circulation des flux (éviter si possible toute infrastructure sous tente). Prévoir les moyens adéquats : chauffage, éclairage, point d'alimentation électrique, accès Internet, fax, photocopieur, etc.

Doit être assez grande pour accueillir une cinquantaine de personnes à la fois. Cette salle doit également être près de l'aire principale des activités. Chaises et tables doivent être présentes. Un minimum de six personnes doivent être assignées aux inscriptions, et ce, pour toutes périodes prévues à cet effet.

Prévoir une section importante en termes de dimensions pour les cyclistes qui ont pris le temps de se préinscrire. Ils doivent se sentir privilégiés. Bien identifier cette section.

Les pochettes de tous les cyclistes préinscrits doivent être préparées à l'avance. Vous pouvez inscrire le nom du participant, son numéro ou toute information manquante sur un autocollant apposé au coin supérieur de l'enveloppe. Pour une efficacité optimale, toutes les pochettes devraient être rangées en ordre alphabétique.



### FEUILLE DE MODIFICATION

Toutes les modifications qui doivent être effectuées en regard d'un participant préinscrit, doivent être prêtes à être faites sur une feuille préparée à cet effet. Cette feuille doit être remise à l'équipe de chronométrage de la FQSC aussitôt remplie.

### SECTION POUR LES COUREURS NON PRÉINSCRITS

Les pochettes contenant toute l'information sur l'événement (sauf les plaques et bracelets) doivent être prêts à être distribués. Les plaques devraient être installées sur une deuxième table derrière les préposés aux inscriptions et devraient être manipulées par une seule personne. Toutes les nouvelles inscriptions doivent être **rapidement** acheminées à l'équipe de chronométrage.

### AUTRES POINTS IMPORTANTS

La personne en charge des inscriptions doit s'assurer de classer et conserver avec elle tous les formulaires d'inscription. Dans le cas d'un événement de la Coupe du Québec tous les participants préinscrits auront déjà un numéro d'attribué, dans le cas d'un cycliste qui s'inscrit sur place, valider avec lui s'il s'agit de sa première Coupe du Québec. Si tel est le cas, il sera important d'inscrire dans le bottin le nom du cycliste et son numéro de plaque.

- Remettre à l'équipe de chronométrage tous les formulaires d'inscriptions ;
- Toujours identifier sur la liste d'attribution des numéros de plaque tout changement ou ajout.

## 6.8. Local des commissaires

Doit être situé non loin du bureau d'inscription. Prévoir un local sécurisé pour permettre aux commissaires de laisser leurs affaires lors des épreuves ainsi que des tables et chaises en quantité suffisante. Penser que les commissaires ont peut-être besoin de brancher un ordinateur, une imprimante, ou autre. Il est donc indispensable que la pièce soit munie d'alimentation électrique. Un accès Internet est un plus.

## 7. DIRECTIVES PREMIERS SOINS

### 7.1. Procédures

L'implantation des services de secours, doit permettre de fournir une assistance aux participants et aux spectateurs dans les plus brefs délais, sur la totalité du circuit. Prendre les dispositions nécessaires lors de l'affectation des postes de signaleurs.

Vous devez identifier les zones plus à risque et prévoir le plan d'évacuation des blessés sur le parcours et identifier les accès hors parcours pour l'évacuation.

Assurez-vous d'avoir une équipe complète et expérimentée en matière de premiers soins (médecins, patrouilleurs de ski, etc.) sur le site. Un local doit être prévu pour pouvoir amener les blessés et permettre les traitements. Le local doit être équipé du matériel de premiers soins, d'un téléphone, de tables, de chaises, d'eau, et d'un minimum de deux lits.

Un quad doit être disponible en tout temps sur demande du coordonnateur des premiers soins. Une route d'évacuation doit être prévue dans l'éventualité où des cyclistes se blesseraient sur le parcours. Informez les commissaires et les bénévoles de parcours de votre plan d'évacuation et votre structure de premiers soins.

Un rapport détaillé de tous les accidents doit être fait. Ce rapport doit contenir le nom de l'athlète, une description de la blessure, le traitement que l'athlète a reçu, le lieu et l'état du site où l'accident s'est produit. Une copie de ce rapport doit être remis au commissaire chef après l'événement (les formulaires sont disponibles à la FQSC).

Fournir la carte destinée à l'organisation des premiers soins à chaque signaleur afin qu'il puisse indiquer sa localisation précise en cas d'accident.

Le système de radiocommunication doit couvrir la totalité du parcours sans point mort. Les signaleurs et le service de premiers soins doivent tous être en liaison radio les uns avec les autres ainsi qu'avec les organisateurs et les commissaires.

Environ 15 ou 20 minutes avant le passage des concurrents, faire vérifier le parcours par un pilote en quad ou en moto. Prévoir de la rubalise et des flèches pour effectuer toute correction nécessaire au bon déroulement de la course.

### 7.2. Personnel

Un minimum de deux à six personnes (selon l'envergure de votre événement et la particularité de votre parcours) qualifiées en premiers soins doit être sur le site en permanence lors de l'événement. Au moins une de ces personnes doit être en permanence dans le local des premiers soins, une personne à la ligne de départ, une à la ligne d'arrivée et les autres le long du parcours, surtout aux endroits jugés les plus dangereux. Il est obligatoire que chacun d'eux ait un contact radio avec le local des premiers soins et avec le responsable de la zone de ravitaillement.

### 7.3. Aire des spectateurs

Les spectateurs sont autorisés à aller en bordure des parcours, mais ils doivent être informés régulièrement (par l'annonceur) de faire attention et de toujours regarder s'il y a des cyclistes en approche. Aucun frais d'entrée au site de compétition ne pourra être chargé aux cyclistes et spectateurs pour tous les événements de la Coupe du Québec.

## 8. STANDARDS DES ÉVÈNEMENTS DE LA COUPE DU QUÉBEC

Les événements compris dans le cumulatif de la Coupe du Québec devront démontrer la qualité de leur organisation. Ceux-ci seront donc continuellement évalués sur leur rendement et leurs aptitudes à respecter le Guide d'organisation Coupe du Québec, afin de satisfaire nos membres. Cette mesure ouvrira la porte à une nouvelle organisation avec une structure d'évènement solide voulant obtenir une tranche de la Coupe du Québec, dans l'éventualité où un autre événement ne rencontre pas les standards voulus. Exceptionnellement, une nouvelle organisation offrant suffisamment de preuves de la bonne planification de son événement pourra s'inscrire sur le circuit de la Coupe du Québec dès sa première saison.

**Le Comité organisateur doit s'engager à ne pas diffuser d'information devant être approuvée au préalable par la FQSC, si celle-ci ne la pas fait.** Par exemple, les dates d'événements, les distances, les horaires et les informations techniques spécifiques aux événements doivent être approuvés par la FQSC. **En cas de différence entre l'information contenue sur le site Internet, le dépliant ou l'affiche promotionnelle de l'organisation et l'information véhiculée sur le site Internet de la FQSC, celle-ci prévautra.**

L'événement à la latitude de modifier ces informations techniques jusqu'à 45 jours avant son événement si la FQSC approuve ces modifications.

### NOTE :

*Lors des épreuves inscrites au calendrier international, les normes du cahier des charges de l'organisation d'une compétition de vélo de montagne de l'UCI s'appliquent. Lors des épreuves au calendrier national canadien, les normes du cahier des charges de l'organisation d'une compétition de vélo de montagne de l'ACC s'appliquent. Le degré de sanction le plus élevé sera celui qui prévautra concernant les implications financières et la réglementation. Cependant, le Règlement de sécurité québécois prévautra sur le cahier des charges de l'Association cycliste canadienne, puisqu'il a force de loi au Québec.*

## 8.1. Horaires types

Le secteur du vélo de montagne a mis sur pied un horaire type pour la tenue des différentes tranches de la Coupe du Québec. L'objectif visé par cette mesure est d'uniformiser les heures de départs et de remises de médailles lors de tous les événements afin d'augmenter l'efficacité des équipes sur le terrain.

### HORAIRE COUPE DU QUÉBEC CROSS-COUNTRY (SAMEDI) / DESCENTE (DIMANCHE)

#### VENDREDI

11h30 – 19h30 Bureau des inscriptions ouvert, cueillette des plaques

13h00 – 18h00 Parcours de DH ouvert

13h00 – 19h00 Parcours de XCO ouvert

**19h00 Rencontre des clubs / entraîneurs**

#### SAMEDI

08h00 – 14h00 Bureau d'inscription ouvert DH

08h00 – 13h00 Bureau d'inscription ouvert pour les coureurs préinscrits en XCO

**07h00 Début de la distribution des transpondeurs pour la journée**

08h00 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 1<sup>er</sup> départ

08h15 *Appel des coureurs*

**08h30 1<sup>ER</sup> DÉPART**

Pee Wee MF – Minime MF

09h00 – 15h30 Parcours de DH ouvert toutes les catégories

09h00 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 2<sup>e</sup> départ

09h15 *Appel des coureurs*

**09h30 2<sup>E</sup> DÉPART**

Cadet M – Senior Sport M – Maître Sport M 30-39 – Junior Sport M – Maître Sport 40-49 M – Cadet F – Senior Sport F – Maître Sport 30 + F

11h30 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 3<sup>e</sup> départ

11h45 *Appel des coureurs*

**12h00 3<sup>E</sup> DÉPART**

Senior Expert M – Maître Expert 30-39 M – Maître Expert 40-49 M – Maître Expert 50-59 M – Maître Expert 60 + M – Senior Expert F – Maître Expert 30+ F

**12h15 Remise des médailles pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> départs**

**12h30 – 13h30 La récréation Bibitte & Coccinelle dans la zone des jeux d'habiletés**

**13h45 Remise des médailles pour le 3<sup>e</sup> départ**

13h45 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 4<sup>e</sup> départ

14h00 *Appel des coureurs*

**14h15 4<sup>E</sup> DÉPART**

Senior Élite M – Junior Expert M – Senior Élite F – Junior Expert F

15h45 Remise des médailles pour le 4<sup>e</sup> départ

16h00 – 17h30 Descente de classement Senior Élite / Junior Expert

#### DIMANCHE

08h30 – 10h30 Entraînement de descente obligatoire toutes catégories

10h30 – 11h30 Entraînement de descente obligatoire Senior Élite / Junior Expert

12h30 **COUPE DU QUÉBEC DESCENTE**

**16h00 Remise des médailles**

**N.B :** Si la descente est le samedi, inverser les journées pour les horaires. Si l'épreuve de descente a lieu le samedi l'entraînement obligatoire sera prolongé jusqu'à 12h00 et les premières compétitions débiteront dès 13h00. **Dans le cas d'un événement contenant deux épreuves de descente, le format de l'horaire devra être évalué par le directeur technique vélo de montagne.**



## HORAIRE COUPE DU QUÉBEC À L'INTÉRIEUR D'UNE COUPE CANADA CROSS-COUNTRY (SAMEDI) / DESCENTE (DIMANCHE)

### VENDREDI

11h30 – 19h30 Bureau des inscriptions ouvert, cueillette des plaques  
 13h00 – 18h00 Parcours de DH ouvert  
 13h00 – 19h00 Parcours de XCO ouvert

**18h30 Rencontre des clubs / entraîneurs**

### SAMEDI

08h00 – 14h00 Bureau d'inscription ouvert DH  
 08h00 – 13h00 Bureau d'inscription ouvert pour les coureurs préinscrits en XCO

**07h30 Début de la distribution des transpondeurs pour la journée**

08h30 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 1<sup>er</sup> départ

08h45 *Appel des coureurs*

#### 09h00 1<sup>ER</sup> DÉPART

Pee Wee MF – Minime MF

09h00 – 16h00 Parcours de DH ouvert toutes les catégories

09h30 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 2<sup>e</sup> départ

09h45 *Appel des coureurs*

#### 10h00 2<sup>E</sup> DÉPART

Cadet M – Senior Sport M – Maître Sport M 30-39 – Junior Sport M – Maître Sport 40-49 M – Cadet F – Senior Sport F – Maître Sport 30 + F

11h30 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 3<sup>e</sup> départ

11h45 *Appel des coureurs*

#### 12h00 3<sup>E</sup> DÉPART

Senior Élite M – Junior Expert M – Senior Élite F – Junior Expert F

**12h15 Remise des médailles pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> départs**

**13h00 – 14h00 La récréation Bibitte & Coccinelle dans la zone des jeux d'habiletés**

**14h00 Remise des médailles pour le 3<sup>e</sup> départ**

14h00 Fin de la distribution des transpondeurs pour le 4<sup>e</sup> départ

14h15 *Appel des coureurs*

#### 14h30 4<sup>E</sup> DÉPART

Senior Expert M – Maître Expert 30-39 M – Maître Expert 40-49 M – Maître Expert 50-59 M – Maître Expert 60 + M – Senior Expert F – Maître Expert 30+ F

**16h00 Remise des médailles pour le 4<sup>e</sup> départ**

### DIMANCHE

09h00 – 11h00 Entraînement de descente obligatoire

**12h00 ÉPREUVE DE DESCENTE**

**16h00 Remise des médailles**

**N.B :** Si la descente est le samedi, inverser les journées pour les horaires. Si l'épreuve de descente à lieu le samedi l'entraînement obligatoire sera prolongé jusqu'à 12h00 et les premières compétitions débiteront dès 13h00.

## 8.2. Spécifications financières

NIVEAU DE SANCTION	COÛT DE LA SANCTION	FRAIS SERVICE DE COURSE ****	RÉCUPÉRATION FRAIS DE RETARD***
COUPE DU QUÉBEC	300 \$	1 \$ / PARTICIPANT / ÉPREUVE = ROYAUTÉ 4 \$ / PARTICIPANT	5 \$ / PARTICIPANT S'INSCRIVANT SUR PLACE
UCI C1 / C2 / CN	750 \$	1 \$ / PARTICIPANT / ÉPREUVE = ROYAUTÉ 4 \$ / PARTICIPANT 1 À 500 2,25 \$ / PARTICIPANT 501 & +	5 \$ / PARTICIPANT S'INSCRIVANT SUR PLACE

\*\*\*\*Service de course Coupe du Québec inclut :

- Plaques de vélo identifiées ;
- Système de chronométrage avec transpondeurs ;
- Médailles identifiées (sauf Bibitte & Coccinelle) ;
- 10 à 20 rouleaux de rubalise identifiés ;
- Équipement pour les sites de compétitions (arche / podium / système de son / clôture à neige pour arrivée / départ / tente pour chronométrage et commissaires) ;
- Matériel pour jeux d'habiletés Bibitte & Coccinelle ;
- Bouteilles d'eau ESKA 500 ml au pro rata des inscriptions à l'évènement.

**La FQSC se garde le droit d'exiger d'un CO n'étant pas un club de développement, un pourcentage de ses revenus à être déterminé dédiés à un club de développement de la région à être identifié. Cette notion permettra un réinvestissement dans la structure de développement du vélo de montagne (encadrement, entraîneurs, etc.).**

## 8.3. Catégories éligibles et prix d'inscriptions

Veuillez noter qu'un comité organisateur peut demander des frais d'inscription inférieurs à ceux présentés, mais il ne peut demander des frais supérieurs :

14

CATÉGORIES	SEXE	AGE	ANNÉES	XCO		DH		TEMPS MIN & MAX (XCO)
				CpQc	UCI C1 / CN	CpQc	UCI C2 / CN	
Bibitte & Coccinelle	Féminin	10 ans et -	2001-2005	8 \$	8 \$	N/A	N/A	N/A
Bibitte & Coccinelle	Masculin	10 ans et -	2001-2005	8 \$	8 \$	N/A	N/A	N/A
Pee Wee	Féminin	10-12 ans	1998-2000	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h20 et 0h45
Pee Wee	Masculin	10-12 ans	1998-2000	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h25 et 0h45
Minime	Féminin	13-14 ans	1996-1997	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h25 et 0h45
Minime	Masculin	13-14 ans	1996-1997	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h30 et 0h45
Cadet	Féminin	15-16 ans	1994-1995	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	0h40 et 0h55
Cadet	Masculin	15-16 ans	1994-1995	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	0h45 et 1h00
Junior Expert	Féminin	17-18 ans	1992-1993	35 \$	50 \$	40 \$	50 \$	1h00 et 1h15
Junior Sport	Masculin	17-18 ans	1992-1993	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	0h45 et 1h00
Junior Expert	Masculin	17-18 ans	1992-1993	35 \$	50 \$	40 \$	50 \$	1h00 et 1h15
Senior Sport	Féminin	19-29 ans	1981-1991	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	1h00 et 1h15
Senior Sport	Masculin	19-29 ans	1981-1991	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	1h15 et 1h30
Senior Expert	Féminin	19-29 ans	1981-1991	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h15 et 1h30
Senior Expert	Masculin	19-29 ans	1981-1991	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h15 et 1h30
Senior Élite	Féminin	19-29 ans	1981-1991	40 \$	60 \$	45 \$	60 \$	1h30 et 1h45
Senior Élite	Masculin	19-29 ans	1981-1991	40 \$	60 \$	45 \$	60 \$	1h30 et 1h45
Maître Sport 30 & +	Féminin	30 et plus	1980 et avant	30 \$	30 \$	N/A	N/A	1h15 et 1h30
Maître Sport 30-39	Masculin	30-39 ans	1971-1980	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	1h30 et 1h45
Maître Expert 30-39	Masculin	30-39 ans	1971-1980	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h30 et 1h45
Maître Expert 30 & +	Féminin	30 et plus	1980 et avant	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h30 et 1h45
Maître Expert 40-49	Masculin	40-49 ans	1961-1970	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h15 et 1h30
Maître Sport 40-49	Masculin	40-49 ans	1961-1970	30 \$	30 \$	N/A	N/A	1h15 et 1h30
Maître Expert 50-59	Masculin	50-59 ans	1951-1960	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h15 et 1h30
Maître 60 & +	Masculin	60 ans et plus	1950 et avant	35 \$	35 \$	N/A	N/A	1h15 et 1h30

Les temps optimaux représentent les temps de course visés lors de la plus importante épreuve d'endurance de la fin de semaine. S'il y a plus d'une épreuve d'endurance, lors de la deuxième épreuve ces temps deviennent maximaux. Les distances de course pour chaque catégorie sont aussi fonction du niveau de difficulté de chaque parcours et doivent être approuvées par le délégué technique, le directeur technique ou le commissaire chef.

## IMPORTANT

Dans les catégories de développement (Pee Wee, Minime et Cadet) le temps optimal de course doit être basé sur le résultat du premier quart du peloton comparativement aux catégories d'excellences (junior et élite) ou le temps optimal doit être en fonction du gagnant de l'épreuve.

### 8.4. Épreuves catégories Bibitte et Coccinelle

Lors de la commission d'orientation du secteur vélo de montagne tenue en 2009 à St-Hyacinthe, les membres et délégués présents ont tenu à ce qu'une emphase plus grande soit mise sur le développement des moins de 10 ans dans les épreuves régionales, mais également provinciales.

Depuis plusieurs années, le parcours devait avoir une distance variant entre 500 m et 750 m, être plat et ne comporter aucune difficulté majeure. Cependant, en se référant au Modèle de développement de l'athlète en vélo de montagne développé pour le Québec par la FQSC et approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il est impératif pour de jeunes adeptes du cyclisme âgés de moins de 10 ans de développer leurs habiletés plutôt que leurs capacités à tourner dans un parcours souvent peu sécuritaire et axé sur l'initiation à l'endurance.

C'est pourquoi depuis 2010 toutes les épreuves de la Coupe du Québec dédiées aux catégories de moins de 10 ans seront composées de jeux d'habiletés à caractères ludiques **et ensuite d'épreuves disputées dans une piste de pompe ce qui permettra de transférer les habiletés vers la pratique du vélo de montagne.** En tant qu'organisateur, votre devoir est maintenant de mettre en place tous les efforts nécessaires pour amuser ces jeunes adeptes avec les balises que nous vous offrons à l'intérieur de ce Guide.

### PRÉCISIONS SUR LE FONCTIONNEMENT

Les organisateurs doivent consulter le document suivant, précisant le fonctionnement des épreuves pour les catégories Bibitte et Coccinelle : <http://www.fqsc.net/sites/default/files/jeuxhabiletesmtb.pdf>

Dans le processus d'évaluation de votre évènement, l'épreuve des moins de 10 ans vaudra pour un pointage maximal et le commissaire chef fera part de ses observations à l'intérieur de son rapport d'évènement à la fin de ce dernier.

### AUTRES SPÉCIFICATIONS

- Un minimum de quatre jeux devront être installés par l'organisateur ;
- Aucun classement cumulatif ne sera compilé pour cette catégorie ;
- L'organisateur et le Collège des commissaires ne pourront diffuser de résultats, mais bien des performances, lors de «*La récréation Bibitte & Coccinelle dans la zone des jeux d'habiletés*» ;
- Une célébration peut être faite à l'intérieur de la zone des jeux d'habiletés suite à «*La récréation Bibitte & Coccinelle dans la zone des jeux d'habiletés*», cependant, si des médailles ou prix doivent être distribués, tous devront en recevoir (aucun podium) ;
- Une seule journée sera offerte lors d'un évènement double en cross-country olympique.

### 8.5. Plaques et numéros

Depuis 2005, les cyclistes utilisent une plaque permanente pour l'ensemble des Coupe du Québec. Chaque cycliste se voit ainsi remettre une plaque en début de saison qu'il doit conserver tout au long de la saison en cours. Cette mesure vise à faciliter le travail des commissaires, celui des organisateurs, tout en permettant une identification plus facile de la part des spectateurs.

Lors de l'inscription, le cycliste doit obligatoirement présenter sa licence et donner son numéro de plaque permanente.

Un coureur qui n'a pas sa plaque à une course devra payer un montant additionnel de 5 \$ versé à la FQSC pour recevoir une nouvelle plaque. Cette plaque portera le même numéro que l'ancienne plaque.

Un coureur ayant pris une licence d'évènement se verra remettre une plaque qu'il conservera. S'il décide de participer à un autre évènement de la Coupe du Québec il devra avoir en sa possession sa plaque ou payer un montant de 8 \$ versé à la FQSC pour obtenir une nouvelle plaque.

## 8.6. Bourses

Voici la liste des montants minimums de prix et bourses devant être remis aux gagnants selon le niveau de sanction de l'épreuve. Peu importe le niveau de sanction, les organisateurs doivent remettre une médaille aux trois premiers de chaque catégorie, pour chaque discipline :

XCO AU TOTAL 2 325 \$ (EN ARGENT)											
CATÉGORIES	SEXE	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
Senior élite	Féminin	\$300	\$250	\$175	\$150	\$125	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Senior élite	Masculin	\$300	\$250	\$175	\$150	\$125	\$100	\$75	\$50	\$50	\$50

2 <sup>E</sup> ÉPREUVE LORS D'UN MÊME ÉVÈNEMENT AU TOTAL 1 325 \$ (EN ARGENT)						
CATÉGORIES	SEXE	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Senior Élite	Féminin	250 \$	200 \$	150 \$	---	---
Senior Élite	Masculin	250 \$	200 \$	150 \$	75 \$	50 \$

L'ORGANISATEUR POURRA RÉDUIRE LE NOMBRE DE BOURSES REMISES SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS DANS LA CATÉGORIE	
1 à 5 participants	1 bourse
6 à 10 participants	3 bourses
11 à 15 participants	5 bourses
16 à 20 participants	7 bourses
21 à 25 participants	10 bourses

## 8.7. Chronométrage

Le service technique de chronométrage sera fourni par la FQSC au coût de **750 \$** la première journée et de **675 \$** pour la deuxième journée de l'événement. La FQSC fournira l'équipement informatique pour produire les résultats ainsi que les opérateurs. La FQSC prendra en charge les frais de déplacement des opérateurs jusqu'au site de l'événement, mais une fois sur le site le Comité organisateur doit fournir les repas et l'hébergement aux mêmes termes que les conditions des commissaires.

Dans l'aménagement de votre zone arrivée/départ, vous devez prévoir de l'espace pour l'équipe de chronométrage, où seuls les opérateurs et les commissaires auront accès. Vous devez obligatoirement restreindre l'accès de cet endroit aux spectateurs et aux athlètes. Il sera également primordial de prévoir l'enfouissement du filage du système de chronométrage sous la ligne d'arrivée.

La FQSC a fait l'acquisition en 2010 d'un système de chronométrage à transpondeurs. L'objectif de ce système est de faciliter la tâche des commissaires ainsi que d'accélérer le processus de diffusion des résultats. De plus, le système à transpondeurs permet une réception des données plus précise et personnalisée. On retrouve ce système sur tous les événements de cross-country olympique de la Coupe du Québec de vélo de montagne.

Il est impératif que les organisateurs soit conscients de l'importance d'installer l'affichage en place sur les sites de compétition. Un système de panneaux sera mis en place pour aviser les participants sur la démarche à suivre pour l'installation des transpondeurs. Ces panneaux seront installés à plusieurs endroits stratégiques pour rappeler aux participants qu'ils doivent retourner la puce suite à leur course et faire état des conséquences possibles advenant un non-retour de la puce.

À chaque événement les participants recevront un nouveau transpondeur qui leur sera attribué pour leur course. La prise de possession du transpondeur se fera le jour même de l'épreuve uniquement. Cette mesure vise à réduire au minimum les risques de perte du matériel. Il doit lui-même procéder à l'installation de celui-ci sur son vélo et en vérifier le fonctionnement.

### LA RÉCUPÉRATION

Chaque transpondeur sera retiré du vélo uniquement par un bénévole mandaté par le Comité organisateur de l'événement ou la FQSC. L'arrivée se fera sous forme de cascade. Il faudra prévoir au minimum trois (3) cascades. Chaque cascade est supervisée par un bénévole et un bénévole supplémentaire sera posté à la sortie de l'entonnoir. Lors de la récupération des transpondeurs, un représentant de la FQSC peut être présent à titre de gestionnaire du système.

Le Comité organisateur devra donc prévoir un minimum de sept (7) bénévoles pour la distribution et récupération des transpondeurs. La zone d'arrivée devra être hermétique c'est donc dire qu'une seule sortie pourra être aménagée suite à l'entonnoir mis en place. Pour un schéma de l'aménagement de la zone d'arrivée, veuillez vous référer à la page 6 du présent document.

Lors du passage du convoi balais, il est important que les bénévoles portent une attention particulière à récupérer les transpondeurs des participants ayant abandonné.

## SCHÉMA DE BASE POUR LA TENTE DE DISTRIBUTION DES TRANSPONDEURS

La tente de distribution des transpondeurs devra se trouver à proximité de la ligne de départ et devra être clairement identifiée. Dans le cadre d'un départ regroupant plus de 250 cyclistes et où la distribution sera primordiale, ce schéma de base devra être répété pour chaque tranche de 250 cyclistes. Il faudra donc prévoir plus d'une tente de distribution si le départ dépasse les 250 participants.

1. Un bénévole (X<sup>1</sup>) demande le numéro de plaque du participant et trouve dans le registre (support informatique fourni par la FQSC) la puce correspondante à ce numéro ;
2. Le bénévole suivant (X<sup>2</sup>) trouve la puce et la remet au dernier bénévole ;
3. Le dernier bénévole (X<sup>3</sup>) remet la puce au participant et indique le panneau expliquant au participant la façon d'installer la puce au vélo.

### 8.8. Procédures d'inscription

Le service de préinscriptions en ligne [www.competitionsfqsc.net](http://www.competitionsfqsc.net) est un des services les plus fiables et les plus adaptés pour les événements de cyclisme du Québec. Il a fait ses preuves par le passé avec des événements rassemblant près de 1 000 personnes en une seule fin de semaine. Les événements faisant parti de la Coupe du Québec doivent se prévaloir de ce service.

[www.competitionsfqsc.net](http://www.competitionsfqsc.net) peut réaliser des transactions sécuritaires sur une plateforme Web. Vos frais d'inscription ainsi que l'information (base de données) sont recueillis de façon sécuritaire. De plus nous avons la capacité d'adapter le contenu du formulaire d'inscription en fonction de vos besoins (t-shirts, bas, navette, lunch, etc.).

Nous acceptons les cartes VISA et MasterCard en dollars Canadiens ou US. Tous les transferts sont effectués par les Transactions sécurisées de Desjardins et prennent de 12 à 16 secondes.

Notre système permet la confirmation immédiate de l'inscription pour le participant aux événements auxquels il s'est inscrit. Le participant reçoit une confirmation par courrier électronique et son nom est affiché sur la liste de confirmation. L'information du participant (nom, prénom, date de naissance...) est enregistrée dans une base de données protégée par un mot de passe dont seul notre gestionnaire des préinscriptions peut se servir.

L'organisateur de l'événement peut facilement demander et consulter les informations que le gestionnaire lui fournit, le tout dans un format Excel ou autres formats compatibles.

Les avantages d'utiliser le service [www.competitionsfqsc.net](http://www.competitionsfqsc.net) :

- Entrée de données immédiate et plus facile.
- Confirmation immédiate d'inscription pour les participants.
- Option de payer par carte de crédit pour les participants.
- Uniformité du service pour les membres de la FQSC.
- Services bilingues et personnalisé pour les Comités organisateurs du Québec.

Le coût du service est assuré par un frais utilisateur payé par le participant et le Comité organisateur.

Ce frais utilisateur couvre tous les frais bancaires de carte de crédit (VISA/MasterCard), le coût de gestion des préinscriptions, les frais bancaires et l'hébergement du site sécurisé.

### LES FRAIS

Les frais utilisateurs sont établis de la façon suivante :

- 3,00 \$ / inscription chargé au Comité organisateur
- 2,00 \$ / inscription chargé au participant

Ces montants sont fixes et ce qu'importe le prix d'inscription de vos diverses épreuves.

#### Par exemple :

Pour un frais d'inscription fixé à 30,00 \$ lors d'un événement :

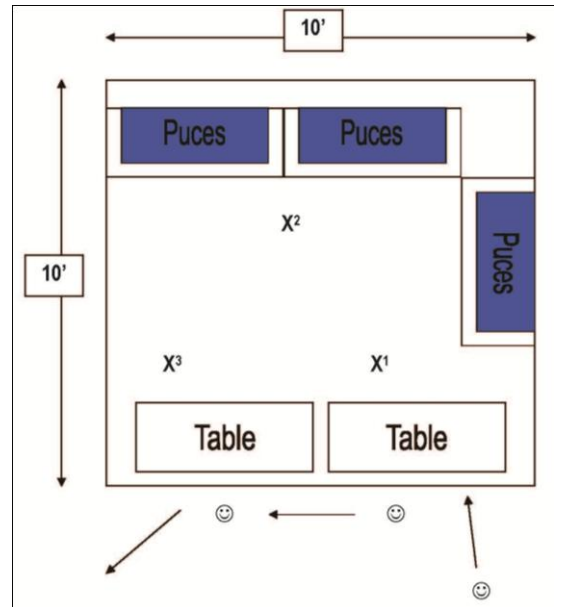
Inscription : 30,00 \$, frais utilisateur participant : 2,00 \$, Total : 32,00 \$ Frais utilisateur Comité organisateur : 3,00 \$

Donc le participant débourse un total de 32,00 \$ et 27,00 \$ sont remis au Comité organisateur.

Les paiements sont envoyés **sur demande** le 15 et le 30 de chaque mois pour un montant minimal de 250,00 \$. Le Comité organisateur accepte la responsabilité s'il y a annulation des frais d'inscriptions par le participant. La seule raison justifiée pour procéder à une annulation des frais d'inscription se veut un billet du médecin.

Vous recevrez une liste des préinscriptions finale format Excel, dans les **12** heures suivant la fermeture de la période de préinscriptions. Cette liste devrait demeurer intégrale jusqu'à l'ouverture de la période d'inscription sur place.

Date limite pour inscription via Internet : Jeudi précédent l'événement à 18h00



Les cyclistes non préinscrits pourront le faire sur place lors de l'événement en respectant le délai final identifié sur l'horaire. Une surcharge de 15,00 \$ par épreuve pourra alors être chargée aux non préinscrits (excepté les catégories Bibitte et Coccinelle).

Dans le cadre d'une épreuve de descente, le Comité organisateur peut charger une surcharge maximale de 10,00 \$ lors de la première journée, si l'horaire prévoit trois jours d'utilisation de la remontée mécanique.

## 9. COLLÈGE DES COMMISSAIRES

### 9.1. Traitement des commissaires

L'organisateur a la responsabilité d'offrir aux commissaires le meilleur traitement possible pour faciliter l'accomplissement de leur mandat et l'exercice de leurs fonctions pendant toute la durée de l'événement :

- information préalable sur les modalités d'accueil et sur l'événement ;
- accueil et toute information pertinente sur l'événement à l'arrivée sur le site ;
- hébergement d'une qualité compatible avec leur niveau de responsabilité (s'il y a lieu) ;
- accès aux points névralgiques de l'événement ;
- système de communication complet et efficace ;
- abris appropriés dans les aires de départ et d'arrivée ;
- repas du midi et du soir (s'il y a lieu) et breuvages lorsqu'ils sont en fonction.

### 9.2. Per diem

Les arrangements concernant le versement des montants dus aux commissaires doivent être pris avec le commissaire chef à son arrivée sur le site de l'événement. Celui-ci fournira à l'organisateur une liste détaillée des montants dus et des frais encourus pour les déplacements. L'organisateur doit remettre les sommes dues au commissaire en chef **avant** le début de l'épreuve, ou au plus tard, le matin du dernier jour de l'événement, s'il s'agit d'un événement de plusieurs jours.

Dans la mesure du possible, lors de la formation du Collège pour un événement, la FQSC tient compte de la disponibilité des commissaires résidant à proximité du lieu de l'événement et encourage le covoiturage des commissaires provenant de la même région. Il est donc dans l'intérêt des organisateurs de s'assurer que des résidents de leur région participent aux formations de commissaires qui se tiennent habituellement au printemps et à l'automne.

### 9.3. Grille de paiements forfaitaires aux commissaires

SANCTION	COMMISSAIRE EN CHEF	ADJOINTS (TARIFS SELON LE GRADE DE L'OFFICIEL)			REGISTRAIRE FQSC *
		UCI, Nat. A	B	C	
Coupe du Québec, Championnats Québécois, Championnat des régions, Raids/Marathons	100\$	80\$	75\$	70\$	70\$
UCI (désigné par l'ACC et FQSC)	N/A	120\$	110\$	100\$	100\$

\* Le registraire FQSC est payé par la FQSC sur présentation d'une facture.

### 9.4. Précisions sur l'horaire

Méthode de calcul de l'horaire : l'horaire débute 1 heure avant le début de la première course et se termine 30 minutes après la dernière course.

- Est considérée comme une demi-journée : **une tâche d'une durée de 4 heures et moins**
- Est considérée comme une journée complète : **une tâche d'une durée allant de 4 heures à 10 heures**
- Est considérée comme du surtemps et défrayée à un tarif fixe de 25 \$ supplémentaire à la journée complète : **une tâche dépassant les 10 heures**

Si l'horaire exige la présence des commissaires dans la journée précédent le début des épreuves, l'organisateur doit alors défrayer pour la présence des commissaires selon les tarifs et durées indiqués au tableau ci-dessus et dans la méthode de calcul de l'horaire. Toutefois, si la présence des commissaires est requise après 18h00 lors de cette même journée, il n'y a aucun frais à assumer par l'organisateur.

Les commissaires voyageant avec leur famille se doivent de respecter en tout temps les horaires et les fonctions établies par le Président du Collège des commissaires.

Pour les commissaires UCI voir tableau des Obligations financières UCI de l'année courante. Pour l'inspecteur médical et le commissaire UCI nommés par l'UCI, l'organisateur n'a pas à payer les honoraires, mais doit assumer l'hébergement et le petit déjeuner au minimum. Les frais de déplacements et honoraires sont couverts par l'UCI.

### 9.5. Transport

Si la distance à parcourir est supérieure à 50 km (aller-retour), l'organisateur devra alors payer les frais de déplacement à raison de 25 cents/kilomètre s'il y a un commissaire/voiture et 35 cents/kilomètre s'il y a plus d'un commissaire/voiture. Il est fortement recommandé, lorsque possible, que les commissaires effectuent du covoiturage.

Tous les commissaires se doivent appliquer la politique de déplacement au du paragraphe précédent et ce, qu'ils voyagent avec ou sans leur famille dans leur véhicule.

### 9.6. Hébergement

Les organisateurs doivent fournir l'hébergement lors des courses par étapes, les championnats et pour toutes les courses où le commissaire doit être présent à la ligne avant 7 h 30 AM et qui se trouvent à plus de 100 km de son domicile.

Une chambre logera deux commissaires et chaque commissaire aura son propre lit. Un commissaire qui décide de ne pas utiliser le lit et la chambre prévue pour lui, pour quelque raison que ce soit, ne peut obtenir une compensation. Un commissaire ne peut en aucun temps partager avec sa famille une chambre qui est aux frais de l'organisateur.

À part les couples, des chambres séparées doivent être prévues pour les hommes et les femmes. Lorsque l'hébergement se fait dans des chalets, le nombre de douches devrait être augmenté en fonction du nombre d'officiels avec un ratio d'une douche pour quatre personnes.

## 9.7. Repas

L'organisateur doit s'assurer pour toute la durée de sa compétition, que les commissaires disposent de breuvages en quantité suffisante et appropriée selon la température, et doit de plus fournir un repas convenable et soutenant aux heures normales à tous les commissaires présents. Les heures normales de repas sont 07h00, 12h00 et 18h00. L'organisateur devra également fournir le déjeuner lorsque les inscriptions débutent avant 7 h 30 AM. Lors des courses sur plusieurs jours, tous les repas doivent être fournis aux commissaires. À défaut, l'organisateur pourra remettre un bon d'achats ou un per diem selon la politique de la FQSC – Déjeuner : 7\$ - Dîner : 13\$ - Souper : 20\$.

## 10. COMMUNICATION

### LES MÉDIAS

Pour qu'un partenariat existe, la rencontre entre les entreprises et le sport ne suffit pas. Ce sont les médias qui donnent toute la visibilité à cette association. Ils représentent une part du retour sur investissement des partenaires.

La télévision a un rôle important mais ce n'est, ni suffisant, ni exclusif. Il est donc important de convier la presse quotidienne (provinciale, régionale et locale) et la presse spécialisée dans le but d'élargir l'éventail des médias.

Un événement se doit de faire appel aux médias, la communication étant incontournable pour la promotion de celui-ci, mais aussi pour l'évolution du vélo de montagne au Québec. Offrir l'opportunité aux participants de se distinguer face aux médias à un niveau régional voir provincial est important.

Les organisateurs devront, dans la mesure du possible, faire parvenir à la FQSC une revue de presse de leur événement. Cette mesure a pour but d'obtenir l'impact médiatique que la série Coupe du Québec peut avoir sur les différents sites au calendrier.

### AUTRES

Le but est non seulement de faire connaître la manifestation aux participants et spectateurs éventuels, mais aussi de travailler sur sa notoriété et celle des partenaires engagés.

Les supports écrits servent à promouvoir l'événement et correspondent à une vente d'espace publicitaire pour les partenaires :

- Affiches
- Programme officiel
- Dépliant
- Site Internet

Les supports visuels permettent la présence sur l'événement des partenaires grâce à :

- Des supports fixes tels que les banderoles, les panneaux, les arches de départ et arrivée, etc.
- Des supports mobiles tels que le marquage des véhicules.

## 11. POLITIQUE ÉCO-RESPONSABLE

La Fédération québécoise des sports cyclistes travaille actuellement à la rédaction d'une politique éco-responsable qui affectera le comportement des participants aux événements, mais également le travail des organisateurs dans le cadre de leur événement.

Une communication vous parviendra à cet effet au début de la saison pour spécifier les impacts de cette dernière sur votre événement.

Voici tout de même pour le moment quelques conseils pour la promotion de l'événement :

Intégrer la configuration du site en déterminant les critères propres à la course (dénivellation du circuit, variété du terrain, longueurs des circuits) et les aspects écologiques (dimension naturelle, fragilité des sols et de la végétation par exemple). Prendre en compte l'importance d'activités locales comme la randonnée pédestre ou bien de la beauté naturelle et de l'invitation au délasserment dans le calme.

Évaluer le réseau des sentiers et des pistes utilisables, notamment à l'égard de la cohabitation entre les épreuves de vélo de montagne et les autres activités. Déterminer la capacité de remise en état du sol : réparation des chemins, etc.

Les signaleurs sont responsables de leur secteur et sont chargés d'évacuer tout déchet de la zone avant leur départ.

Apprécier l'incidence de la manifestation sur le développement ultérieur du vélo de montagne à l'échelle locale et régionale. Apprécier l'incidence de la manifestation sur l'économie du site et la contribution que le vélo de montagne peut apporter à la vie des communautés locales.

Pour finir, il est bon de rappeler à tous la charte «cyclisme et environnement» :

**Version du 2011-04-27, préparée par :**

**Simon Thériault** – Directeur technique Vélo de montagne  
**Martin Simard** – Directeur des événements



## ANNEXE

Règlement de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, se référer au site de la FQSC au lien suivant :

<http://www.fqsc.net/sites/default/files/reglementsecuritevm.pdf>

Document contenant tous les Jeux d'habiletés pour les moins de 10 ans :

<http://www.fqsc.net/sites/default/files/jeuxhabiletetsmtb.pdf>

Formulaire d'affiliation de club, se référer au site de la FQSC au lien suivant :

[http://www.fqsc.net/sites/default/files/Formulaire\\_Affiliation\\_Club.pdf](http://www.fqsc.net/sites/default/files/Formulaire_Affiliation_Club.pdf)

Formulaire d'évaluation de l'événement, au lien suivant :

[http://www.fqsc.net/sites/default/files/3\\_Form\\_Evaluation\\_Web.doc](http://www.fqsc.net/sites/default/files/3_Form_Evaluation_Web.doc)

Formulaire de l'évaluation du Collège des commissaires, au lien suivant :

<http://www.fqsc.net/sites/default/files/Evaluationlorganisateur.doc>

### COORDONNÉES DES ANNONCEURS

Randy Ferguson

Maison : 514.639.0498

Cell : 514.585.8662

Courriel : [fergyrq@yahoo.com](mailto:fergyrq@yahoo.com)

Olivier Jolicoeur

Cell : 514.823.7363

Courriel : [jawliquor@hotmail.com](mailto:jawliquor@hotmail.com)

François Gariépy

Cell : (418) 930-8922

Courriel : [fgariepy@nrj.astral.com](mailto:fgariepy@nrj.astral.com)

20

LOGOS DISPONIBLES EN FORMAT VECTORIEL SUR DEMANDE



Fédération québécoise  
des sports cyclistes

